

FONDATION D'ENTREPRISES ESTIA
Technopole Izarbel
92 Allée Théodore Monod
64210 BIDART

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au Conseil d'Administration,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **FONDATION D'ENTREPRISE ESTIA** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

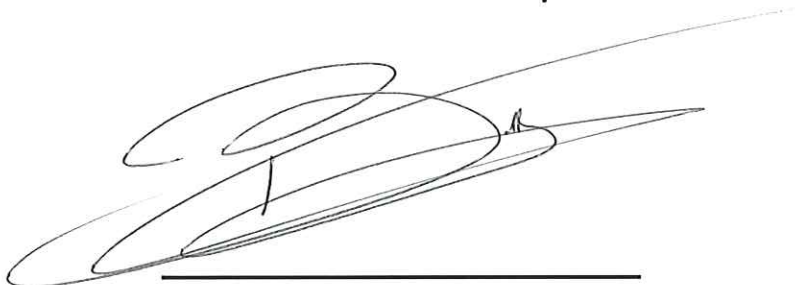
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bayonne, le 14 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes



EXCO SOROSTE
David BRETTE

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN ACTIF

ACTIF		EXERCICE CLOS LE 31/12/2021		EXERCICE N-1	
	ACTIF BRUT	A DEDUIRE	TOTAUX	TOTAUX	

* ACTIF IMMOBILISE	*	*	*	*	*
*-----	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* FRAIS D'ETABLISSEMENT	*	*	*	*	*
* FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	*	*	*	*	*
* CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, .	*	*	*	*	*
* FONDS COMMERCIAL (1)	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	*	*	*	*
* TERRAINS	*	*	*	*	*
* CONSTRUCTIONS	*	*	*	*	*
* INST. TECHNIQUES, MAT. & OUT. INDUSTRIELS	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	*	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES S/IMMO. EN COURS	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* TERRAINS	*	*	*	*	*
* CONSTRUCTIONS	*	*	*	*	*
* INST. TECHNIQUES, MAT & OUT. INDUSTRIELS	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS CONCEDEES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CONCEDEES EN COURS	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	*	*	*	*	*
* PARTICIPATIONS	*	*	*	*	*
* CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT.	*	*	*	*	*
* AUTRES TITRES IMMOBILISES	*	*	*	*	*
* PRETS	*	*	*	*	*
* PRETS-AVANCES INTER-SERVICES ACCORDES	*	*	*	*	*
* AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	*	*	*	*	*
*-----	*	*	*	*	*
* TOTAL	*	*	*	*	*
*-----	*	*	*	*	*
* ACTIF CIRCULANT	*	*	*	*	*
*-----	*	*	*	*	*
* STOCKS ET EN COURS	*	*	*	*	*
* CREANCES (3)	*	*	*	*	*
* CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	*	*	*	*	*
* AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	110.000,00	*	110.000,00	30.000,00	*
* VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	*	*	*	*	*
* ACTIONS PROPRES	*	*	*	*	*
* AUTRES TITRES	*	*	*	*	*
* DISPONIBILITES	374.878,16	*	374.878,16	445.469,51	*
* COMPTES DE REGULARISAT.	*	*	*	*	*
*-----	*	*	*	*	*
* CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	*	*	*	*	*
*-----	*	*	*	*	*
* TOTAL	484.878,16	*	484.878,16	475.469,51	*
*-----	*	*	*	*	*
* CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES	*	*	*	*	*
* PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	*	*	*	*	*
* ECART DE CONVERSION ACTIF	*	*	*	*	*
*-----	*	*	*	*	*
* TOTAL DE L'ACTIF	484.878,16	*	484.878,16	475.469,51	*

* (1) DONT DROIT AU BAIL	*	*	*	*	*
* (2) DONT A MOINS D'UN AN	*	*	*	*	*
* (3) DONT A PLUS D'UN AN	*	*	*	*	*

BILAN PASSIF

	AU 31/12/2021	EXERCICE N-1
PASSIF AVANT REPARTITION		
CAPITAUX PROPRES		
APPORTS		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES RESERVES	39.501,71	39.501,71
REPORT A NOUVEAU	80.942,80	93.042,24
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE-PERTE)	119,65	12.099,44
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL	120.564,16	120.444,51
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT		
TOTAL		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL		
DETTES (1)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS CREDIT (2)		
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS		
PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES RECUS		
AVANCES & ACOMPTES RECUS S/COMMANDES		
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	1.793,00	
DETTES FISCALES & SOCIALES	21,00	25,00
DETTES S/ IMMOBILISAT. & CPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	362.500,00	355.000,00
COMPTES DE REGULARISATION (1)		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL	364.314,00	355.025,00
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL DU PASSIF	484.878,16	475.469,51
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANCAIRES COURANTS		

00060 FONDATION D'ENTREPRISES ESTIA
EXERCICE DE 1/01/2021 31/12/2021
(N°00060)

RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2021

PAGE 1
LE 31/03/22
Société EUR

COMPTES DE RESULTAT

	EXERCICE AU 31/12/2021	EXERCICE N-1
*****	*****	*****
* PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :	*	*
*****	*****	*****
* VENTES DE MARCHANDISES	*	*
* PRODUCTION VENDUE	*	*
* REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS,...	*	*
* MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*	*
* PRODUCTION STOCKEE	*	*
* PRODUCTION IMMOBILISEE	*	*
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	*	*
* REPRISES S/PROVISIONS, TRANSFERTS CHARGES	*	*
* AUTRES PRODUITS	345.000,00	330.000,00
* VERSEMENTS REÇUS FONDATION D'ENTREPRISES ESTIA	345.000,00	300.000,00
* VERSEMENTS A RECEVOIR FONDATION D'ENTREPRISES ESTI		30.000,00
* TOTAL	345.000,00	330.000,00
*****	*****	*****
* CHARGES D'EXPLOITATION (2) :	*	*
*****	*****	*****
* ACHATS STOCKES DE MARCHANDISES	*	*
* VARIATION DE STOCK	*	*
* ACHATS NON STOCKES MATIERES, FOURNITURES	*	*
* VARIATION DE STOCK	*	*
* AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES	4.944,80	2.177,29
* HONORAIRES	1.440,00	1.440,00
* AUTRES ACTIONS PUBLICITAIRES	382,20	324,17
* POURBOIRES, DONs, CADEAUX	750,00	
* RECEPTIONS	2.144,00	
* FRAIS BANCAIRES	228,60	213,12
* P.S. DIVERSES EXTERIEURES		200,00
* IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	*	*
* SALAIRES ET TRAITEMENTS	*	*
* CHARGES SOCIALES	*	*
* DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*
* SUR IMMO. : DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS	*	*
* *****	*****	*****

00060 FONDATION D'ENTREPRISES ESTIA
EXERCICE DE 1/01/2021 31/12/2021
(N°00060)

RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2021

PAGE 2
LE 31/03/22
Société EUR

COMPTES DE RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2021	EXERCICE N-1
SUR IMMO. : DOTATIONS AUX PROVISIONS			
SUR ACTIF CIRCULANT: DOT.AUX PROVIS.			
POUR RISQUES & CHARGES: DOT.AUX PROV.			
AUTRES CHARGES		340.000,00	340.000,00
AUTRES CONTRIBUTIONS	340.000,00		340.000,00
TOTAL		344.944,80	342.177,29
RESULTAT D'EXPLOITATION		55,20	12.177,29
PRODUITS FINANCIERS :			
DE PARTICIPATIONS (3)			
D'AUTRES VAL.MOBIL.& CREANCES IMMOBIL.			
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES		85,45	102,85
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	85,45		102,85
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS S/CESSIONS DE VAL.MOB.PLAC		85,45	102,85
TOTAL			
CHARGES FINANCIERES :			
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGES			
CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VAL.MOB.PL.			
TOTAL			
RESULTAT FINANCIER		85,45	102,85
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		140,65	12.074,44

00060 FONDATION D'ENTREPRISES ESTIA
EXERCICE DE 1/01/2021 31/12/2021
(N°00070)

RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2021

PAGE 1

LE 31/03/22

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Société EUR

	EXERCICE	AU 31/12/2021	EXERCICE N-1
*****	*****	*****	*****
* RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	*	140,65 *	12.074,44 *
*****	*****	*****	*****
* PRODUITS EXCEPTIONNELS :	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* SUR OPERATIONS DE GESTION	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* SUR OPERATIONS EN CAPITAL	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE	*	*	*
* TOTAL	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* CHARGES EXCEPTIONNELLES :	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* SUR OPERATIONS DE GESTION	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* SUR OPERATIONS EN CAPITAL	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*	*
* TOTAL	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* RESULTAT EXCEPTIONNEL	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* PARTICIPATION DES SALAIRES	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* IMPOTS SUR LES BENEFICES	*	21,00 *	25,00 *
*****	*****	*****	*****
* IMPOTS SUR LES BENEFICES	*	21,00 *	25,00 *
*****	*****	*****	*****
* TOTAL DES PRODUITS	*	345.085,45 *	330.102,85 *
* TOTAL DES CHARGES	*	344.965,80 *	342.202,29 *
*****	*****	*****	*****
* BENEFICE OU PERTE	*	119,65 *	12.099,44 *
*****	*****	*****	*****
* Y COMPRIS :	*	*	*
* - REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER	*	*	*
* - REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER	*	*	*
*****	*****	*****	*****
* (1) DT PRODUITS AFFERENTS A DES EX.ANT.	*	*	*
* (2) DT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANT.	*	*	*
* (3) DT PRODUITS CONCERNANT LES STE LIEES	*	*	*
* (4) DT INTERETS CONCERNANT LES STE LIEES	*	*	*
*****	*****	*****	*****

FONDATION D'ENTREPRISES ESTIA

Exercice 2021

ANNEXE COMPTABLE

1° INFORMATIONS JOINTES A LA LIASSE FISCALE

a/ Dérogation aux prescriptions comptables

L'ensemble des documents faisant l'objet de la présente déclaration ne présente pas de dérogation à l'application des prescriptions comptables.

b/ Modification des méthodes d'évaluation et de présentation

Les modes et méthodes d'évaluation sont identiques à ceux pratiqués sur les exercices précédents et les comptes de l'exercice 2021, rapprochés de ceux de 2021 et tels qu'ils sont présentés, n'appellent pas d'observations particulières.

c/ Note relative au bilan (sans objet)

	<u>Amortissements</u>	<u>Durée</u>
- Immobilisations incorporelles		
* frais de recherche et de développement	linéaire	1 an
* logiciels informatiques	linéaire	2 à 4 ans
- Immobilisations corporelles		
* matériel informatique	linéaire	2 à 5 ans
* mobilier	linéaire	5 à 10 ans

La méthode prospective de découpage par composants a été retenue pour les immobilisations à valeur significative et plus précisément pour les constructions.

En l'absence d'immobilisations entrant dans ces critères, il n'y a pas eu sur l'année 2021 de découpage par composant.

En conséquence, la Fondation ESTIA a maintenu le calcul des amortissements sur la durée d'usage. Il n'existe cependant pas d'actif immobilisé.

2° AUTRES INFORMATIONS

a/ Autres informations relatives au bilan

1 – Produits à recevoir (inclus dans 2050 BZ)	110 000
* Diverses subventions d'exploitation à recevoir	0
* Subventions d'investissement à recevoir	0
* Versements des membres de la Fondation restant à recevoir	110 000

2 – Charges à payer (incluses dans 2051 EA)	362 500
* EESC ESTIA (Dotation 2021)	340 000
* Fonds de dotation ESTIA (versement erreur RIB)	22 500
	0
3 – Charges constatées d'avance (ligne CH 2050)	
4 – Produits constatés d'avance (ligne EB 2051)	0

b/ Liste des filiales et participations

La Fondation ESTIA n'est pas concernée par cette disposition.